

Composition du C.C.L.P.

- **Présidente et Administratrice :**

Myriam Leteul

- **Secrétaire :**

Jacques Thône

- **Trésorier :**

Michel Demanet

- **Vérificateur aux comptes :**

André Schepens

- **Membres effectifs :**

Nicolas Mazzara

Ils peuvent être assistés dans leur travail par des relais de quartiers, non élus. Ces derniers ne font pas partie du C.C.L.P. mais sont associés aux activités participatives du Comité.

*Cela vous tente?
Envoyez votre lettre de motivation
au Comité*

« **BENEVOLAT** »

*Pour recevoir il faut savoir donner,
et donner c'est aussi sans compter...*

Informations pratiques

Le Logis Châtelettain

Rue de la Loi 40 - 6200 Châtelineau

Tél. : 071/24 31 40

Site : www.lelogischatelettain.be

E-mail : info@lelogischatelettain.be

Société Wallonne du Logement

Rue de l'Écluse 21 - 6000 Charleroi

Tél. : 071/20 02 11

Site : www.swl.be

E-mail : communication@swl.be

AWCCLP - Association Wallonne des Comités Consultatifs des Locataires et Propriétaires

Présidente : Marie-Claire Brancart

Tél. : 0498/54 45 79

Site : www.awcclp.be

E-mail : info@awcclp.be

C.C.L.P. - Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires

Présidente : Myriam Leteul

Tél. : 0475/33 66 19

Site : www.cclp-chat.be

E-mail : workout-systems@voo.be

Police : 101

Ambulances/Pompiers : 100

Appel d'urgence européen : 112

Centre Antipoisons : 070 245 245

C.C.L.P.



**Comité Consultatif des
Locataires et Propriétaires**

auprès du Logis Châtelettain



Missions

La mission fondamentale du C.C.L.P. est de défendre les intérêts des Locataires et des Propriétaires auprès de leur Société de Logement.

Mais aussi :

- De vous aider à mieux comprendre les termes de « **Location et gestion en BON PERE DE FAMILLE** »
- De vous guider vers tous les services mis en place, pour une meilleure gestion du bien loué :

Le Logis Châtelettain :

- a) Secrétariat
 - b) Service Social
 - c) Service Administration et Finances
 - d) Service Technique
 - e) Régies de Quartiers
- De vous guider vers tous les services mis en place pour l'amélioration de votre sécurité, de votre cadre de vie, de votre bien-être :

La Ville de Châtelet::

- a) Les Services de Police
- b) Le Service Prévention et Sécurité
- c) Le Service de Médiations
- d) Le Service Sanctions Administratives
- e) Etc...

➤ **Châtelineau**



➤ **Châtelineau**

Consultatif et Participatif

Le C.C.L.P. peut saisir le Conseil d'Administration du Logis Châtelettain pour toute question relative à ses compétences.

Nous vous invitons à poser vos questions ou à nous informer de tous les problèmes communautaires non résolus.

Nous attirons toutefois votre attention sur les points suivants :

- Le C.C.L.P. délègue un représentant des locataires au C.A. et celui-ci a une voix délibérative.
- Le C.C.L.P. a un rôle consultatif auprès du Conseil d'Administration de la société de logement.
- Le C.C.L.P. est compétent pour le règlement de problèmes **collectifs**. Les problèmes individuels doivent être réglés directement entre le locataire et le Logis Châtelettain.
- Le C.C.L.P. donne un avis préalable et obligatoire sur les charges locatives.

➤ **Châtelet**



Nos permanences :

De 17H00 à 19H00

- **Châtelet** : 2e mercredi du mois
Rue Chavepeyer - Bloc 500 - (Pied de l'immeuble)
- **Bouffiuolx** : 3e mercredi du mois
Résidence Normandie - (Au fond du couloir à gauche)
- **Châtelineau** : 4e mercredi du mois
Centre Théo Toussaint - Rue des Combattants

La Société de Logements

S.L.S.P.

Société de Logements de Service Public

« **Le Logis Châtelettain** »



Directeur-Gérant : Daniel Carlier

Directeur-Financier : Charles Auvray

Directeur Technique : Jean-Luc Lissarde

Le patrimoine du Logis Châtelettain est vaste et recouvre différentes implantations, plus de 2300 logements répartis sur :

➤ **Châtelet** ➤ **Châtelineau** ➤ **Bouffiuolx**



➤ **Bouffiuolx**

➤ **Bouffiuolx**

